

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU : 3 JUILLET 2017

Année scolaire : 2016/2017

Numéro de séance : N°7

Date de transmission de la convocation aux membres :

1^{ère} convocation (oui/non) **Oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. Michel FEAUVEAU, Principal**

Secrétaire de séance : **M. Marc MORIN, Principal adjoint**

Quorum (13 ou 16) : **Oui**

Nombre de présents :

Ordre du jour

I - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 avril 2017
- b) Adoption de l'ordre du jour

II - VIE PEDAGOGIQUE

- a) Bilan 2016-2017
- b) Nouvelle répartition de la DGH 2017-2018 [vote] (documents transmis ultérieurement)
- c) Point sur la rentrée 2017
- d) Stage remise à niveau CM2
- e) Listes de manuels scolaires [vote] (voir PJ)
- f) Listes des fournitures scolaires [pour info]

III - VIE EDUCATIVE

- a) Modification du règlement intérieur [annexe 1 – vote] (document transmis ultérieurement)

IV - AFFAIRES FINANCIERES voir PJ

V.- QUESTIONS DIVERSES

- Annexes [nombre – titre] - Motions [nombre – titre]

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P [☐]	A [☐]	E [☐]	Nom - Prénom	P [☐]	A [☐]	E
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	FEAUVEAU Michel	X					
	Principal adjoint	MORIN Marc	X					
	Gestionnaire	CARTIER Nathalie	X					
	C.P.E.	APPERCE Lucie	X					
	Directeur adjoint de la SEGPA	THIMONNIER EVELYNE			X			
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	GODINEAU Claude		X				
		ALOE Caroline			X			
	Groupement de communes	MORIN Anthony			X			
	Commune siège	COSIER Dany		X				
	Commune siège							
PERSONNALITE QUALIFIEE		BIZOT Jacques			X			
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	CHOLLET Mathieu	X					
		LAROCHE Sonia	X					
		BARRE Christine	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DUCLOUET Roselyne	X					
		TIRAND Nathalie	X					
		RUS Pascale	X					
ARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	GOUYEN Nathalie	X					
		GUILLOIN Aurélie			X	DIGEOS Madeleine	X	
		DEMSKI Laurane	X					
		PERTUS Tony			X			
		CASTEL Anne-Sophie	X					
		BCEUF Anne-Laure	X					
		GUILLEVIC Frédéric			X			
	Elèves	DALLET Jade (3B)						
MARIT Anaël (4B°)		X			GERGERON Clémence	X		
Agent Comptable		SCHOTTEY Serge		X				

[☐] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

PREAMBULE :

Monsieur Feauveau propose d'ouvrir la séance à 17 h 30 et rappelle que ce CA fait suite à celui du 26 juin qui n'a pas eu lieu dû au quorum non atteint. Il n'y a donc plus nécessité que ce quorum soit respecté.

Monsieur Morin est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur Feauveau rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration.

I - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 avril 2017

Mr Feauveau propose au vote l'approbation du PV du C.A. du 11 avril 2017.

POUR : 14

CONTRE : 0

BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Le PV CA. du 11 avril 2017 est adopté.

- b) Adoption de l'ordre du jour

Mr Feauveau rappelle l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Il y a trois questions diverses dans la partie V.

Mr Feauveau propose au vote l'ordre du jour.

POUR : 15

CONTRE : 0

BLANC : 0

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est adopté. (Arrivée de Mme BARRE à 17h45)

II - VIE PEDAGOGIQUE

- a) Bilan 2016-2017

Mr Feauveau fait un résumé des bilans suivants :

- Bilan ULIS
- Bilan Allemand
- Bilan LCA
- Bilan Lettres Modernes
- Bilan PCMR
- Bilan Collège au cinéma

Mr Cholet demande à faire un rapide bilan pédagogique des projets de la SEGPA.

Il développe notamment le voyage à Bordeaux avec des élèves de 3^{ème} et le projet de mini-entreprise qui a pu aider le financement du voyage à Bordeaux.

b) Nouvelle répartition de la DGH 2017-2018 [vote]

Mr Feauveau explique que :

- Il y a eu un changement de structure, nous passons de six 6^{ème} à cinq 6^{ème}. Cela a entraîné une baisse de -29h, soit (-26h) de la structure d'une 6^{ème} et (- 3h) de la part d'autonomie.
- Suite aux annonces du Ministre de l'Education Nationale, et au Conseil Pédagogique, il y a eu une création d'une 6^{ème} Bilangue et le renforcement du latin en 4^{ème} et en 3^{ème} à raison de 3h par niveau.
L'étude de l'offre de l'option « euro » se fera dans l'année pour la rentrée 2018 dans les conditions qui nous seront proposées par le DASEN. Il a été convenu en accord avec les collègues d'anglais en conseil pédagogique que même si nous avons la possibilité d'ouvrir cette option, cela serait dans de mauvaises conditions (pas de test, ni de lettre de motivation).

Ces changements entraînent des modifications dans le tableau de la répartition des moyens. Mr Feauveau explique qu'il a décidé de répartir ce changement en diminuant les heures précédemment affectées en 4^{ème} aux Mathématiques et à l'Histoire-Géographie. Actuellement la DGH 2017-2018 est de 666h avec 625.75 Heures Postes et 40 H.S.A.

En continuant les explications sur la répartition Mr Feauveau fait un point sur la rentrée. Les modifications de structure entraîne un B.M.P. en E.P.S. de 16h pour couvrir les besoins en E.P.S. Il y aura bien un stagiaire en Lettres Modernes, en Anglais et en Mathématiques.

Mme Apperce, CPE sera absente à la rentrée pour un congé maternité. Son remplacement a déjà été demandé depuis longtemps aux autorités académiques. Mme BŒUF précise qu'un courrier de la F.C.P.E. a été envoyé à destination de Mme la Rectrice pour lui informer de cette situation et de cette demande.

Mme Barre demande la parole afin de lire une motion des enseignants sur les changements de cette nouvelle répartition.

Motion1 lue par Mme Barre (voir en P.J.)

Motion2 lue par Mme Laroche (voir en P.J.)

Mme Bœuf : « A quel moment avez-vous su qu'il y avait une 6^{ème} en moins ? »

Mr Feauveau : « Aux environs de la mi-juin. »

Mme Bœuf : « Combien y a-t-il d'élèves en 6^{ème} Bilangue ? ».

Mr Feauveau : « Je ne le sais pas encore. Mais demain après les inscriptions en 6^{ème}, nous aurons un état des lieux plus précis ».

Mme Bœuf : « Comment pouvons-nous offrir actuellement une Bilangue avec une classe de 6^{ème} en moins ? ».

Mr Feauveau : « Par rapport à l'année dernière, je tiens à rappeler que nous étions dans la situation inverse. Nous avons eu une classe de 6^{ème} en plus à la mi-juin avec seulement 10,5h au lieu de 29h comme cela devrait être le cas cette année. »

Mme Laroche : « Nous nous situons actuellement dans une logique de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Nous ne pouvons pas décider nous les enseignants comment trouver cette solution ».

Mr Feauveau : « Il ne faut pas être dans cette démarche négative. Il ne faut pas oublier qu'avant la réforme, il y avait moins de dédoublements. »

Mr Feauveau propose après ce débat le vote de cette répartition.

POUR : 6

CONTRE : 4

BLANC : 0

ABSTENTION : 5

La répartition est adoptée.

Mme Barre : « Il faut aussi voter la répartition de la S.E.G.P.A. »

Mr Feauveau explique que la répartition n'est pas aussi précise que pour la partie générale sachant que les professeurs des Ecoles Spécialisés peuvent enseigner plusieurs matières. Il y aura un apport de 10h en E.P.S., de 6h en technologie et de 3h en Education Musicale.

Mme Barre : « Pourquoi y a-t-il 24 H.S.A. ? »

Mr Feauveau : « Ce sont des heures d'enseignements, et des heures pour des projets spécifiques ».

Mme Barre : « Peut-on transférer ces H.S.A. vers la section générale ? »

Mr Feauveau : « Non. »

Il n'y a plus de questions supplémentaires, Mr Feauveau propose le vote de la répartition des heures avec les CSD d'E.P.S (10h), de technologie (6h) et de Musique (2 HP+1HSA).

POUR : 9

CONTRE : 1

BLANC : 0

ABSTENTION : 5

La répartition de la SEGPA est adoptée.

c) Point sur la rentrée 2017

Point déjà évoqué avec la répartition de la DGH de la section générale.

d) Stage remise à niveau CM2

Mr Feauveau explique qu'il s'agit d'accueillir des futurs élèves de 6^{ème} pour une remise à niveau avant la rentrée (du 28 au 31 août) au sein du collège Texier.

Les élèves seront pris en charge chaque matinée par des professeurs des écoles volontaires. C'est un dispositif qui existe depuis plusieurs années sur St Jean d'Angely.

Mr Feauveau propose au vote, l'autorisation de signer la convention.

POUR : 15

CONTRE : 0

BLANC : 0

ABSTENTION : 0

e) Listes de manuels scolaires [vote] (voir PJ)

Il y a une erreur, il s'agit d'une information et non d'un vote.

f) Listes des fournitures scolaires [pour info]

Les fournitures scolaires sont sur le site du collège.

III - VIE EDUCATIVE

- a) Modification du règlement intérieur [annexe 1 – vote] (en pièce jointe)

Mme Apperce explique les trois pastilles de couleur et l'introduction de la nouvelle pastille orange qui remplace l'ancienne pastille verte.

Mr Feauveau rappelle que ce texte a déjà été étudié auparavant en Conseil Pédagogique et en Commission Permanente. Cette modification doit permettre de bien clarifier la gestion des entrées et sorties de l'établissement.

Mr Feauveau propose au vote cette modification du règlement intérieur.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Mr Feauveau, de plus, informe les membres du Conseil d'Administration de la future mise en place l'année prochaine du forfait 4 jours pour la demi-pension à partir de la rentrée de septembre. Le jour enlevé sera obligatoirement le mercredi. Il y a eu un vote positif au C.A. du Lycée Louis Audouin Dubreuil et une autorisation de la Région Nouvelle Aquitaine dont dépendent les lycées.

IV - AFFAIRES FINANCIERES voir PJ

Répartition des Crédits Pédagogiques Globalisés 2017 – BOP 141

Mme Cartier explique la proposition de répartition (voir document en PJ).

Mr Feauveau propose au vote cette proposition de répartition.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Choix des Manuels scolaires

La liste des manuels scolaires est arrêtée par décision du chef d'établissement ; le CA accepte la liste proposée.(voir le document en PJ)

Prélèvements sur Fonds de réserves pour vote:

- Participation de l'établissement pour la finale UNSS Water Polo à Auxerre

La participation de l'établissement pour la finale UNSS Water Polo à Auxerre s'élève à 440,00 €.

Mr Feauveau propose au vote ce montant.

POUR : 14
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

- Bilan voyage à Bordeaux « découverte des entreprises »

La participation de l'établissement pour le voyage à Bordeaux « découverte des entreprises » est de 473,42€ (voir document en PJ).

Mr Feauveau propose au vote ce montant.

POUR : 15
 CONTRE : 0
 BLANC : 0
 ABSTENTION : 0

- Bilan voyage à MONDSEE appariement

La participation de l'établissement pour le voyage à MONDSEE est de 473,42€ (voir document en PJ).

Mr Feauveau propose au vote ce montant.

POUR : 15
 CONTRE : 0
 BLANC : 0
 ABSTENTION : 0

- Acquisition de matériels divers : Acquisition de matériel : signalétique extérieure mobile (poteaux de guidage, poteaux d'information) ; Tapis entrée vie scolaire ; Tapis EPS gymnastique

Le montant respectif de ces trois investissements est de : 1500€, 1237,79€, 620€

Mr Feauveau propose au vote l'acquisition de ces achats.

POUR : 15
 CONTRE : 0
 BLANC : 0
 ABSTENTION : 0

Marché et Contrats.

- Renouvellement des adhésions aux groupements de commandes et marchés pour vote

Groupement de commandes du Lycée Hôtelier La Rochelle

Mr Feauveau propose au vote cette adhésion.

POUR : 15
 CONTRE : 0
 BLANC : 0
 ABSTENTION : 0

Groupement de commandes du Lycée Dassault Rochefort

Mr Feauveau propose au vote cette adhésion.

POUR : 15
 CONTRE : 0
 BLANC : 0
 ABSTENTION : 0

Convention d'adhésion au service de télépaiement en ligne DGFIP
Mr Feauveau propose au vote cette adhésion.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

- Nouveau contrat sans incidence financière pour information
Collecte et traitement des consommables usagés pour recyclage des cartouches de toner des copieurs multifonctions et autres consommables informatiques

Renouvellement de la Convention d'accueil des élèves itinérants inscrits au CNED

Mr Feauveau explique qu'il s'agit d'un projet d'accueil des élèves issus des gens du voyage (pour les élèves itinérants). C'est un dispositif qui a été mis en place par la D.S.D.E.N. et le chef d'établissement il y a 4 ans pour le suivi de la scolarisation des élèves inscrits au CNED.

Mr Feauveau propose au vote.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Renouvellement de Contrats C.A.E./C.U.I.

Mr Feauveau propose au vote le renouvellement des contrats CAE/CUI : 4

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Renouvellement de Contrats ASSEDU

Les contrats sont mixtes temps plein ou temps partiel. Cela équivaut à 10 contrats actuellement.

Mr Feauveau propose au vote.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Concession de logement pour vote

La répartition et les détails sont notés sur le document Affaires financières
Mr Feauveau propose au vote la répartition des concessions de logement.

POUR : 15
CONTRE : 0
BLANC : 0
ABSTENTION : 0

Nouveau tarif des carnets de correspondance

Le prix d'achat d'un carnet de correspondance est fixé à 1,70€.

Mr Feauveau propose au vote le nouveau tarif des carnets de correspondance :

POUR : 15

CONTRE : 0

BLANC : 0

ABSTENTION : 0

V.- QUESTIONS DIVERSES

Des Représentants des personnels enseignants :

Mr Feauveau demande quelles sont les questions...

Mme Barre : « Il n'y en a pas. Ce sont des informations ou des motions. »

- Inclusion segpa (voir le texte lu en P.J.)

Mr Feauveau explique qu'en l'état actuel, il n'y a aucun projet mis en place. Il n'y a eu qu'une seule réunion de réflexion sur l'inclusion qui a permis à des enseignants (enseignement général et SEGPA) d'observer réciproquement un cours.

Mme Barre précise qu'il n'est pas possible d'envisager un travail en commun car ils n'ont pas le même profil que les 6^{ème}.

M Chollet est choqué par les propos de ses collègues et réagit par un échange avec ses collègues. Ce dernier fut très vif.

Mr Feauveau rappelle que nous sommes fonctionnaires et nous ne pouvons pas être contre une réforme qui a été votée. C'est la loi et nous nous devons de l'appliquer. Des inclusions se font déjà avec les élèves ULIS et même une élève de SEGPA en 6^{ème}. Il précise également que les professeurs de 6^{ème} ont déjà des élèves de même profil que les élèves de SEGPA.

En effet, certains ont des notifications SEGPA, mais les familles refusent d'inscrire leurs enfants en 6^{ème} SEGPA et ils sont biens scolarisés en 6^{ème}. Par ailleurs, nous sommes dans une logique de cycle et un élève devrait être orienté en fin de cycle (dans notre cas à la fin du cycle 3 suite au bilan fin de cycle).

Mme Laroche souligne que l'inclusion de l'élève de SEGPA en 6^{ème} était plutôt positive.

M Feauveau tient à ajouter qu'il a été fait un point sur l'élève qui a bénéficié de deux mois d'intégration en fin d'année, certes, elle va rejoindre une sixième à la rentrée. Cependant nous avons constaté une certaine lenteur par rapport au rythme de 6^{ème}. Une intégration en début d'année scolaire aurait permis une meilleure adaptation et une orientation en 5^{ème}.

- Remplacement de courte durée (voir le texte lu en P.J.)

Pour tout remplacement de courte durée, il est préférable que cela soit un professeur qui a en charge la classe du fait de sa connaissance des élèves.

- Bilan CDI et demandes (voir le texte lu en P.J.)

La dotation en ordinateurs correspond aux besoins de l'établissement. L'utilisation des ordinateurs (15) en salle techno3 pour les élèves de 3^{ème} en priorité sans exclusion des autres niveaux, bien sûr, pendant les heures d'étude avait été demandée à la vie scolaire par le chef d'établissement. Un assedu a été formé par M Peyrat pour l'accompagnement des élèves. Le bilan de ce dispositif n'est pas encore fait.

Des Parents d'élèves F.C.P.E.

- Liste des fournitures scolaires :
La liste des fournitures scolaires mise sur le site est bien, mais il faudrait revoir quelques points.

La liste a été validée par les enseignants, cependant nous avons mis à jour quelques erreurs oubliées.

- Les Remplacements (C.P.E. et Documentaliste) :
Est-ce que les remplacements de la CPE et du poste de documentation ont été prévus ?

Voir DGH collège pour le poste de CPE et pour le CDI, Mme Demeillers, qui a rencontré Mme Russier, a été nommée à Texier pour la rentrée.

- Quelles sont les actions de prévention réalisées cette année.

Mme Duclouet : Il y a eu des formations PSC1 pour tous les élèves de 4^{ème}, l'éducation à la sexualité, des informations de prévention sur les réseaux sociaux et le harcèlement, et une exposition Questions de justice.

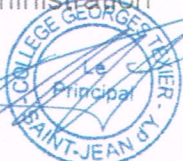
Mr Feauveau : l'année prochaine, avec l'arrivée du nouveau commandant de gendarmerie, le travail de prévention sur les réseaux sociaux sera à continuer. Au niveau des personnels, il y aura un protocole écrit sur la gestion des réseaux sociaux. Il ne faut pas oublier de faire vivre le CESC.

- Horaires des réunions et planification à l'année :
Les fédérations de Parents souhaiteraient connaître à l'avance les horaires des réunions et éventuellement une planification à l'avance de ces réunions.

M Feauveau propose de diffuser le planning prévisionnel annuel envoyé au Personnel de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil d'administration lève la séance à 20h.

Le Président du Conseil
d'Administration



Michel FEAUVEAU

Le Secrétaire de la séance

Marc MORIN

Résolution en vue du C.A du 26 Juin 2017

Les enseignants du collège Georges TEXIER, FO, SNES, et non syndiqués, réunis en Heure d'Information Syndicale le mardi 23 mai 2017 ont adopté à la majorité des présents la résolution suivante : les enseignants ont clairement exprimé leur refus de mettre en place à titre expérimental une sixième inclusive regroupant des élèves de Segpa et d'autres élèves de sixième générale sur certains cours.

Les enseignants en effet ne souhaitent pas que l'on déstructure les groupes classe de sixième. Les enseignants rejettent la proposition qui leur a été faite que des élèves de Segpa rejoignent la sixième générale sur certains cours et qu'à l'inverse des élèves de sixième générale repérés comme faibles aillent suivre certains cours avec des élèves et un enseignant de Segpa.

Les enseignants considèrent que l'orientation de certains élèves en Segpa pour la classe de sixième n'est pas le fruit du hasard mais l'aboutissement d'une démarche de bilan et de diagnostics effectués par des professionnels de l'éducation : inclure ces élèves dans la presque totalité des cours de sixième générale reviendrait donc à nier leurs besoins spécifiques et donc à compromettre leurs chances de réussite tout en remettant en cause à terme le bien-fondé de cette filière d'enseignement spécialisé.

Les enseignants refusent la pratique de coanimation à laquelle on souhaite les contraindre dans les conditions dans lesquelles il a été décidé de la mettre en place : un cours n'a pas seulement besoin d'être « animé » il doit aussi et surtout être préparé scientifiquement et en amont, demande du temps de concertation rémunéré comme c'est le cas au Lycée pour les TPE. De même, la gestion de classe à effectuer à plusieurs semble aussi compliquée à mettre en œuvre.

Pour toutes ces raisons les enseignants refusent le principe d'inclusion des SEPGA.

Résolution en vue du C.A du 26 ~~mai~~ 2017

Les enseignants du collège Georges TEXIER, FO, SNES, et non syndiqués, réunis en Heure d'Information Syndicale le mardi 23 mai 2017 ont adopté à la majorité des présents la résolution suivante : les enseignants ont clairement exprimé leur refus de mettre en place les remplacements de courte durée (circulaire du ministère) qui réactive le décret De Robien de 2005 dans le second degré.

En effet, cette circulaire stipule que :

- « *Les chefs d'établissements pourraient désigner des personnels pour remplacer des collègues absents* » ;

La question se pose du financement de ces remplacements, de la continuité pédagogique de prendre des classes dont nous ne sommes pas responsables.

- « *Les formations ou les réunions des jurys d'examens devraient être organisées de préférence les mercredis après-midi ou pendant les vacances* » ;

Dans nos statuts d'enseignants, les temps en dehors des cours sont aussi des temps de préparation, de correction, de mutualisation du travail. Nous prendre ce temps impactera sur la qualité de notre travail d'enseignant.

- « *Les collègues considérés comme trop absents par l'administration, qu'elle inclut dans ce qu'elle nomme "le cas des absences perlées", seraient envoyés en "accompagnement".* »

Les collègues jugent que la notion « d'absence perlée » recouvre des situations diverses, laissée à l'appréciation de l'administration. Il s'agit d'une notion trop floue et vague qui ne repose sur aucun critère précis et risque de placer certains enseignants dans des situations inconfortables.

Pour toutes ces raisons les enseignants refusent le principe des remplacements de courte durée.

Les enseignants du collège Georges Texier demandent des moyens supplémentaires pour le latin, la bilangue anglais/allemand, et l'euro anglais pour la rentrée 2017.

En effet , le rectorat propose que l'établissement rétablisse ces enseignements sans accorder une enveloppe budgétaire correspondant à ces heures.

Nous voulons maintenir les groupes et les heures dédoublées qui avaient été accordés auparavant et qui sont appréciés des élèves qui travaillent et apprennent dans de meilleures conditions.

Nous contestons que le rétablissement de l'enseignement du latin, de l'allemand en 6ème et de l'euro anglais en 4ème et 3ème qui se faisait il y a seulement un an dans de bonnes conditions, se fasse aujourd'hui au détriment des autres matières.

Nous souhaitons offrir les meilleures conditions d'apprentissage à tous nos élèves.

Les représentants enseignants du CA du Collège Texier